

Il faut pédaler

De plus en plus de vélos, de plus en plus de pistes cyclables et plein de problèmes à régler, notamment celui de la pertinence d'un système type Vélib'.

Petit tour sur les pistes avant que Grenoble n'accueille, le 18 avril, la journée d'étude nationale de la Fédération des usagers de la bicyclette (Fubicy).

par Agnès Gosa et Emmanuel Gallant

Prenez un arceau. C'est pratique, un arceau, pour accrocher son vélo et ce n'est pas grand'chose dans le paysage. "Nous avons prévu d'en installer 1 000 par an qui viennent s'ajouter aux 5 000 places déjà existantes dans l'agglomération. Mais certaines communes sont réfractaires. Vous savez, quand on vient de refaire une place sans penser au vélo...", explique le service Mobilités douces de la Métro (communauté d'agglomération) compétente pour les aménagements cyclos.

Tel est le Grand Grenoble : dans le peloton de tête des

villes cyclophiles et susceptible de faire bien des progrès encore.

Ce qu'elle a, c'est 260 km de pistes cyclables (sans dénivelé), une expertise de ses techniciens en matière d'aménagement, des associations vélophiles bien organisées, des fêtes du vélo, un système de location/entretien des bicyclettes, de la sensibilisation dans les écoles.

Ce sont aussi 43 000 cyclistes réguliers (enquête ménage 2002), soit 10 % de sa population, bébés compris. Ils font 20 millions de déplacements par an quand les transports en commun en font 75 millions. Gageons, au vu de la circulation urbaine, que la très prochaine enquête portera le curseur plus haut encore.

"Nous avons un programme 2007-2012 d'investissement dans les infrastructures : 6 M€ à 10 M€ par an", plaide encore la Métro. Quel mauvais esprit rappellera le coût de la ligne C

du tram, qui intègre les aménagements cyclables, il est vrai ? 450 M€.

Les associations pro-mode de déplacements alternatifs (à la voiture), cependant, disent systématiquement que cela ne va

désirées par les cyclistes (liaison Gières/Meylan, Grenoble/Eybens/Échirolles), ne sont pas à l'ordre du jour. Autrement dit, la belle intelligence est gênée par un manque d'investissement et la "culture

"Un essoufflement gênant le passage à la vitesse supérieure"

pas trop mal. L'ADTC (Association pour le développement des transports en commun) enchaîne en déplorant "un essoufflement gênant le passage à une vitesse supérieure. Il a fallu des années pour faire les passerelles au Rondeau (celle qui a brûlé voici peu) et à Eybens alors qu'elles étaient au schéma directeur. Maintenant il faudrait notamment une vraie passerelle pour la Presqu'île". Cette dernière devrait être opérationnelle en 2011. D'autres,

vélo", celle qui fait accepter des budgets en hausse, n'est pas suffisante.

Illustration : l'agglomération a été la première à avoir réduit une chaussée d'autoroute pour faire une piste cyclable (au Rondeau). Elle n'a pas réussi à récupérer une voie de stationnement sur la très commerçante et grenobloise rue de Strasbourg. Tant pis, le cycliste a le droit de la remonter en sens interdit... à condition de ne pas être trop impressionnable ●



plus fort encore !

PIÉTONS ET MOTOS



Combien pour un vélo sur le trottoir ? 22€ s'il paie dans les 3 jours, 35€ après et 75€ au-delà des 45 jours. Car le vélo sur le trottoir est strictement interdit ! La police municipale verbalise autant que faire se peut et enregistre les plaintes (en augmentation) des piétons. Combien pour un motocycle pris en flag' sur une piste cyclable ? 135€. Accessoirement, c'est dangereux. Mais ils sont nombreux, les motocyclistes à l'ignorer, sans doute parce qu'ils n'ont jamais eu l'occasion d'éprouver la dureté de la sanction !

Photo Noël Damay



LE TEST

Un problème d'itinéraire ou n'importe quelle autre question vélo ? "Nous contacter", a dit la Métro, "nous répondons". C'est sûrement vrai mais la réponse se fait un peu attendre. Une demande d'itinéraire (entre Vigny-Musset et Saint-Égrève) était vendredi dernier sans réponse après 8 jours d'attente.

LA RENCONTRE

Ce n'est pas grand public mais cela fera de Grenoble la capitale du vélo vendredi 18 avril. La Fédération française des usagers de la bicyclette (Fubicy), qui regroupe 145 associations locales de promotion du vélo, tient sa 10^e journée d'étude à l'université Stendhal, sur le campus. "Le vélo entre en gare" sera l'un des thèmes de travail.

LA BALADE

Un peu pour apprécier les aménagements des pistes cyclables, un peu pour faire du cyclotourisme en petit groupe avec un guide : la balade de la Fubicy ouverte à tous le dimanche 20. Départ vers 13h 30 devant l'université Stendhal. Tél. 04 76 21 46 01.

LE (BON) PLAN

Un plan très complet des pistes sur l'agglomération disponible dans 200 points de diffusion : marchands de vélos, mairies, entreprises, bibliothèques, MJC... Le prochain, qui intégrera les nouveaux aménagements, sera publié courant mai.

L'OBSERVATOIRE

C'est un travail de fourmi et il a commencé il y a peu, après avoir passé mille obstacles d'ordre administratif : chaque accident impliquant un cycliste dans l'agglomération est décortiqué à la Métro. L'objectif est bien entendu d'améliorer les infrastructures.

L'INTÉRÊT DE POUVOIR RANGER



Une consigne fermée, automatique et ne dépendant donc pas des horaires du gardien, c'est pratique.

Domage que l'agglomération en manque cruellement. 262 places à la gare de Grenoble (notre photo) qui en aura très bientôt 250 de plus... mais la liste d'attente compte 150 noms. 70 places à la gare de Gières d'ici deux semaines... mais la liste d'attente compte 70 noms.

À Échirolles, une consigne fermée est prévue pour l'année prochaine. Les années suivantes, les gares de Saint-Égrève, Pont-de-Claix et Vif seront équipées. Les associations vélophiles rouspètent contre le manque d'ambition de ces équipements trop petits avant d'avoir ouvert.

Photo Henri Porchier



L'AVANTAGE DU MARQUAGE



Des centaines de vélos se retrouvent à la fourrière après avoir été abandonnés par les voleurs. Puis promis à la casse ou à la vente par les Domaines faute d'avoir retrouvé leur propriétaire.

La seule parade, non au vol mais à l'impossibilité de récupérer le vélo, est son marquage. Les marqueurs achètent les numéros qu'ils gravent et que la Fubicy (Fédération française des usagers de la bicyclette) inscrit sur une liste nationale. Le cycliste reçoit un petit carnet qui lui permettra, en cas de nécessité, de prouver sa qualité de propriétaire.

Deux marqueurs dans l'agglomération : MétroVélo à la gare (4€) et Dayak (2, rue Raymond-Bank) à Grenoble (6€). Ce dernier fait également des sessions de marquage dans les entreprises. Il vaut aussi mieux prendre rendez-vous : 0820 22 38 38 pour le premier, 04 38 12 86 57 pour le second.

Photo Henri Porchier



MAISON DU VÉLO

Rue Raymond-Bank, la Maison du vélo héberge les spécialistes :

BeCycle...

... est une société de livraison à vélo. En pleine expansion, BeCycle fait valoir l'efficacité de la livraison à vélo. Leurs coursiers, "qui font jusqu'à 100 km par jour dans l'agglomération", sont capables, en formule express, de livrer trois-quarts d'heure après l'appel du client".
Tél. 04 76 85 22 50.

Dayak...

► ... société spécialisée dans le vélo urbain, propose ses services pour développer, structurer et entretenir les plans de déplacements entreprises.

► Elle propose aussi, pour les particuliers, "l'atelier du vélo" : vente, location, entretien, accessoires, réparations et services personnalisés.
Tél. 04 38 12 86 57.

LA PHRASE

"En ville, le vélo, c'est le mode de déplacement le plus rapide et le plus efficace. Malgré le code de la route !", de Julien Hamal, cogérant de la société de coursiers BeCycle, qui respecte la loi. De nombreux cyclistes considèrent que ce code ne prend pas véritablement en compte les vélos.

GRENOBLE A-T-ELLE BESOIN D'UN SYSTÈME TYPE VÉLIB' ?

Venez débattre sur notre site

grenews.com

MétroVélo en grand

Trois propositions d'extension du système de location/dépôt sont sur la table.

Loquer un vélo ici et le laisser à deux pas de votre destination, est le principe de la formule Vélib' (Paris) ou Vélov' (Lyon). Les habitants de Grenoble ou de l'agglomération auront-ils bientôt leur équivalent, eux qui ont déjà MétroVélo qui n'a pas la même souplesse, il est vrai, que les systèmes lyonnais ou parisiens ?

"Ils l'auront en 2008", répond l'équipe municipale grenobloise qui l'avait inscrit dans son programme électoral.

"2009", dit la Métro qui a trois propositions venant de Clear Channel, de Decaux (qui a le contrat pub sur le mobilier urbain des transports en commun) et d'une alliance Sémitag/Vinci Park (qui gère les parkings de Grenoble).

Plus de pub ou pas

"La proposition Sémitag/Vinci nous exonère de la pub", signale la Métro, mettant le doigt



Le système de prêt MétroVélo fonctionne bien et de mieux en mieux (650 vélos aujourd'hui). Sans doute a-t-il besoin d'être complété par une multiplication des points de location/dépôt, notamment dans les villes de la couronne grenobloise. Photo Métro

sur un aspect du sujet qui inquiète, notamment l'association Un p'tit vélo dans la tête qui redoute un "V'pub".

Une autre question est : existe-t-il un important besoin de location courte dans une agglomération où 80 % des foyers sont équipés de vélos ? Remarquons enfin que l'enjeu est d'équiper en points de location/dépôt la cou-

ronne, au-delà du petit centre-ville de Grenoble.

Non prioritaire

Que pense l'ADTC (Association pour le développement des transports en commun) ? "Ce ne serait pas négatif mais nous ne sommes pas sûrs, du point de vue rapport qualité/prix, que ce soit prioritaire. D'autant que

l'agglomération a déjà, proportionnellement, autant sinon plus de cyclistes que Paris et Lyon actuellement."

Il resterait ensuite à espérer que ce n'est pas en abandonnant les trams/bus que les Grenoblois feront augmenter le nombre de cyclistes mais bien en laissant leur voiture au garage. ●

PRATIQUE

L'asso "Un p'tit vélo" donne ses conseils

Contre le vol

- Toujours attacher son vélo : accrocher le cadre à un point fixe. Accrocher de préférence le cadre à la roue avant.
- Utiliser un cadenas de qualité. Les cadenas en U sont les meilleurs. Les tests du REVV Valence sont sur www.fubicy.org
- Investir dans un bon cadenas : "À partir de 30€ pour un U. Le prix d'achat étant amorti dès le 1^{er} voleur repoussé".
- Éviter les "détache rapide" pour les selles, les roues...
- Faire graver son vélo (Fubycod) ce qui permet de retrouver un propriétaire après un vol.
- Garer son vélo là où d'autres vélos sont garés. Éviter les recoins isolés, les zones d'ombre, qui offrent au voleur une sécurité d'action.

Pour rouler en sécurité

La règle d'or : voir et se faire voir. Le cycliste doit être visible et doit permettre aux autres

usagers d'anticiper leurs actions. Pour cela :

- Porter des vêtements clairs, des chasubles réfléchissantes.
- Se signaler à chaque changement de direction et aux différentes intersections.
- Vérifier que l'automobiliste a compris le changement de direction. "Ne pas s'avancer si on n'est pas sûr que l'automobiliste nous a vu. Surtout si l'on vient d'un angle mort."
- Nuit : éclairage obligatoire.
- Occuper l'espace sur la voie : ne pas frôler les portières. "En roulant trop serré à droite, on incite les automobilistes à nous frôler. Au contraire, en occupant l'espace, l'automobiliste adapte son comportement".

L'entretien

"Pneus gonflés, bons freins, lumières qui fonctionnent" sont les grands axes. "Et venir pour un diagnostic à l'atelier dès qu'il y a un bruit bizarre" ●

**Un atelier sur le campus**

L'association, créée en 1994, comptait plus de 800 adhérents (20€, 13€ pour les étudiants) en 2007. Elle a ouvert un premier atelier, rue de Londres. Ouvert lundi, mardi et jeudi de 16 h à 20 h. Et le samedi "selon la marée", appeler avant.

Et, depuis jeudi dernier, un se-

cond atelier à l'Espace Vélo du campus (921, rue des résidences). www.ptitvelo.net
Tél. 04 76 21 46 01 ●

